

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE EPOXY RESIN PART B

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial EPOXY RESIN PART B  
No du produit ER2218B, EER2218RP250G, ZE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.  
Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK  
WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE  
LE65 1JR  
UNITED KINGDOM  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640  
info@hkw.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Acute Tox. 4 - H302; Acute Tox. 4 - H312; Skin Corr. 1B - H314; Skin Sens. 1 - H317; Repr. 2 - H361fd
Pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400; Aquatic Chronic 1 - H410

##### Classification (1999/45/CEE)

Xn; R21/22. Repr. Cat. 3; R62, R63. C; R34. R43. N; R50/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

##### Pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE  
NONYLPHÉNOL  
TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

## EPOXY RESIN PART B



<b>Mention D'Avertissement</b>	Danger	
<b>Mentions De Danger</b>	H302 H312 H314 H317 H361fd H410	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact avec la peau. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils De Prudence</b>	P280  P305+351+338  P308+313	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Conseils De Prudence Supplémentaires</b>	P302+352  P333+313	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

<b>TOFA reaction product with TEPA</b>		<b>30-60%</b>
No CAS : 68953-36-6	No CE : 203-986-2	
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Xi;R41. N;R51/53.	
<b>2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE</b>		<b>10-30%</b>
No CAS : 140-31-8	No CE : 205-411-0	
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) C;R34 Xn;R21/22 R43 R52/53	

## EPOXY RESIN PART B

<b>NONYLPHÉNOL</b> <span style="float: right;">10-30%</span>	
No CAS : 25154-52-3	No CE : 246-672-0
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Repr. 2 - H361fd Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) Repr. Cat. 3;R62,R63 C;R34 Xn;R22 N;R50/53
<b>TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE</b> <span style="float: right;">5-10%</span>	
No CAS : 112-57-2	No CE : 203-986-2
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) C;R34 Xn;R21/22 R43 N;R51/53

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### **Inhalation**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

#### **Ingestion**

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin !

#### **Contact avec la peau**

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

#### **Contact avec les yeux**

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction**

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Un incendie peut être éteint avec : Eau pulvérisée. Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### **Produits de combustion dangereux**

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### **Risques D'Incendie/D'Explosion Rares**

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

# EPOXY RESIN PART B

## Risques particuliers

Au feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines. Gaz nitreux (NOx).

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux. Éviter de respirer les vapeurs du feu.

#### Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

NE PAS TOUCHER la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

#### Critères De Stockage

Entreposage des matières corrosives.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Description Des Ingrédients

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipements de protection



#### Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

# EPOXY RESIN PART B

## Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de vapeurs. Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

## Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination dans l'air dépasse le niveau acceptable. Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé. EN14387 Par pulvérisation, porter un appareil respiratoire approprié à adduction d'air.

## Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Caoutchouc, néoprène ou PVC. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gloves should conform to EN374

## Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. EN166

## Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

## Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Ambre. à Marron.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Densité relative	0.910 - 0.970 21-23 (69.8 - 73.4 F)
Viscosité	100 - 500 mPas 21-25 (69.8 - 77 F)
Point d'éclair (°C)	>112 (233.6 F) CF (Creuset fermé).
Température d'auto-inflammation (°C)	380 (716 F)

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non déterminé.

#### Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les oxydants forts.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières À Éviter

Oxydants forts. Acides forts. Les alcalis forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Informations toxicologiques

Aucune information disponible.

### Inhalation

Nocif par inhalation. Irritant pour l'appareil respiratoire.

### Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

### Contact avec la peau

CAUSE DES BRÛLURES. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit a un effet dégraissant de la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Peut entraîner un eczéma de contact allergique.

### Contact avec les yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

### Mises En Garde Sur La Santé

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

### 12.1. Toxicité

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l	n/a
Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l	n/a
Ci 50, 72 H, Algue, mg/l	n/a

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	2735
No. UN (IMDG)	2735
No. UN (ICAO)	2735

# EPOXY RESIN PART B

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (NONYLPHENOL, TOFA reaction product with TEPA)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 8  
Classe ADR/RID/ADN Classe 8 - Matières corrosives.  
No. D'Étiquette ADR 8  
Classe IMDG 8  
Classe/Division ICAO 8  
Étiquettes De Transport



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN III  
Groupe d'emballage IMDG III  
Groupe d'emballage ICAO III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-A, S-B  
Code Hazchem 2X  
No. De Danger (ADR) 80  
Code restriction de tunnel (E)

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

## EPOXY RESIN PART B

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

### Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

### Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par Helen O'Reilly

Date de révision APRIL 2013

Révision 2

No FDS 12859

### Phrases - R (Texte Intégral)

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R34 Provoque des brûlures.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Mentions De Danger Completes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact avec la peau.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE EPOXY RESIN PART A

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial EPOXY RESIN PART A  
No du produit ER2218A, EER2218RP250G, ZE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.  
Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK  
WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE  
LE65 1JR  
UNITED KINGDOM  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640  
info@hkw.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Skin Irrit. 2 - H315; Eye Irrit. 2 - H319; Skin Sens. 1 - H317
Pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (1999/45/CEE) Xi; R36/38. R43. N; R51/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

##### Pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)  
NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER  
[[2ETHYLHEXYL)OXY]METHYLOXIRANE

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

# EPOXY RESIN PART A



**Mention D'Avertissement**

Attention

**Mentions De Danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils De Prudence**

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P313	Consulter un médecin.

**Conseils De Prudence Supplémentaires**

P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette**

EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

**2.3. Autres dangers**

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.2. Mélanges**

<b>RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN &lt;= 700)</b>		<b>30-60%</b>
No CAS : 25068-38-6		No CE : 500-033-5
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Skin Irrit. 2 - H315	R43	
Eye Irrit. 2 - H319	Xi;R36/38	
Skin Sens. 1 - H317	N;R51/53	
Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER</b>		<b>10-30%</b>
No CAS : 17557-23-2		No CE : 241-536-7
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Non classé.	Xi;R38.	
	R43.	

# EPOXY RESIN PART A

<b>[[2ETHYLHEXYL)OXY]METHYLOXIRANE</b>		<b>5-10%</b>
<b>No CAS : 2461-15-6</b>	<b>No CE : 219-553-6</b>	
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Xi;R36/38. N;R51/53. R43.	
<b>N-MÉTHYL-2-PYRROLIDONE</b>		<b>&lt;0.5%</b>
<b>No CAS : 872-50-4</b>	<b>No CE : 212-828-1</b>	
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Repr. 1B - H360D STOT Single 3 - H335	Classification (67/548/CEE) Repr. Cat. 2;R61 Xi;R36/37/38	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

#### Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Faire rapidement boire beaucoup d'eau à la victime pour diluer le produit chimique ingéré. Consulter immédiatement un médecin !

#### Contact avec la peau

Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### Contact avec les yeux

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

# EPOXY RESIN PART A

## Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Porter un équipement de protection approprié. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Description Des Ingrédients

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipements de protection



#### Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P3). EN14387

#### Protection des mains

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés. Gloves should conform to EN374

# EPOXY RESIN PART A

## Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. EN166

## Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

## Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Non entré.
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	>200 (>392 F)
Densité relative	1.20 @ 20 °C (68 F)
Viscosité	600-800 @ 20 - 23°C (68-73.4 F)
Point d'éclair (°C)	>200 (>392 F) CF (Creuset fermé).

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non déterminé.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Gaz nitreux (NOx).

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

#### Ingestion

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

#### Contact avec la peau

Irritant pour la peau. Peut entraîner un eczéma de contact allergique. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux.

# EPOXY RESIN PART A

## Mises En Garde Sur La Santé

YEUX, NEZ ET BOUCHE. L'exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux. PEAU. Dermatite mineure, éruption cutanée. Délipidation, dessèchement et gerçures de la peau.

## Voie D'Exposition

Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

### Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

#### RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700) (CAS: 25068-38-6)

Dose Toxique 1 - DI 50

>5000 mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50

>20000 mg/kg (oral rat)

#### N-MÉTHYL-2-PYRROLIDONE (CAS: 872-50-4)

Dose Toxique 1 - DI 50

3914 mg/kg (oral rat)

#### NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER (CAS: 17557-23-2)

Dose Toxique 1 - DI 50

>2000 mg/kg (oral rat)

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

### 12.1. Toxicité

#### Informations écologiques relatives aux ingrédients.

#### RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700) (CAS: 25068-38-6)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l

3.1

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

1.4-1.7

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l

220

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

### 12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 3082

No. UN (IMDG) 3082

# EPOXY RESIN PART A

No. UN (ICAO) 3082

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport CONSUMER COMMODITY  
Désignation officielle de transport ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ), [[2ETHYLHEXYL)OXY]METHYLOXIRANE)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 9  
Classe ADR/RID/ADN Classe 9: Matières et objets dangereux divers.  
No. D'Étiquette ADR 9  
Classe IMDG 9  
Classe/Division ICAO 9  
Étiquettes De Transport



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN III  
Groupe d'emballage IMDG III  
Groupe d'emballage ICAO III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-A, S-F  
Code Hazchem •3Z  
No. De Danger (ADR) 90  
Code restriction de tunnel (E)

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

## EPOXY RESIN PART A

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.  
Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

### Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

### Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par Helen O'Reilly

Date de révision APRIL 2013

Révision 1

No FDS 12860

### Phrases - R (Texte Intégral)

R38 Irritant pour la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Mentions De Danger Completes

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360D Peut nuire au fœtus.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.